67145 La Brède Bulletin Juillet 2013_Mise en page 1 09/07/13 09:34 Page1

Rosière 2013

Édito

Même si la Commune n'est responsable ni des conditions météorologiques, ni de l'entretien du Saucats dont les rives appartiennent aux propriétaires riverains, les inondations qui se sont produites au mois de juin imposent de notre part une réaction concrète et rapide.

Au-delà des interventions d'urgence lors de la crise, j'ai pris contact avec tous les acteurs concernés à savoir les services de l'Etat, la Communauté de Communes de Montesquieu qui détient la compétence de gestion du bassin versant du Saucats, l'Immobilière Sud Atlantique, concessionnaire de la ZAC de Filleau, afin de définir avec eux les modalités d'un plan d'actions à mettre en œuvre. Plusieurs réunions ont été d'ores et déjà organisées afin de définir les travaux prioritaires nécessaires pour éviter que de tels événements ne se reproduisent. Je ne manquerai pas de vous tenir informé des résultats de ces démarches.

Avec l'été enfin revenu, les travaux d'aménagement de La Brède peuvent se poursuivre dans de meilleures conditions. Il en va ainsi de l'aménagement de l'avenue du Reys qui, après les travaux d'assainissement en cours de finition, se poursuit avec l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques avant, dès le début septembre, la réfection du tapis d'enrobés par le Conseil Général.

Nous travaillons en parallèle sur le projet d'aménagement des abords de l'avenue que nous vous présenterons en réunion publique dès qu'un avant projet sommaire sera réalisé.

D'ici là, je vous souhaite un excellent été et de bonnes vacances.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

Une année dont on se souviendra longtemps !

Aucun doute, les Fêtes de la Rosière 2013 resteront mémorables ! Et pour cause : **une météo déplorable et des inondations à deux jours des festivités**. Mais c'est dans ces moments-là que l'esprit d'équipe et la solidarité se révèlent et à La Brède, tout le monde s'est mobilisé pour que les fêtes soient réussies. **On retiendra de cette édition l'entraide et la compréhension de tous.**

Jeudi 20 juin : le parc de l'Espérance est impraticable, les bodegas sont dans la boue, la pluie engorge le terrain et rend impossible l'installation des manèges. Les services techniques municipaux doivent intervenir sur les secteurs inondés de La Brède.

Vendredi 21 juin : en moins de 24h, le parc se transforme en lieu de festivités, tout le monde s'active pour rattraper le temps perdu. Les manèges peuvent enfin être installés. Les services techniques aménagent des accès piéton avec l'aide des forains : 100 m³ d'écorces sont livrés dans la journée. Les associations sont elles aussi à pied d'œuvre avec la mise en place des bodegas et de leurs abords. Râteaux, conteneurs et brouettes, tout est bon pour étaler les copeaux de bois. Vendredi soir, la Météo étant toujours incertaine, le traditionnel repas est transféré au gymnase par sécurité. 19h, ouf … les fêtes peuvent commencer !

Samedi 22 et dimanche 23 juin :

Les quelques averses du week end n'auront pas empêché les brédois de faire la fête et de célébrer la jeunesse. Marie Wyss, notre rosière 2013 et son cortège ont entrainé la foule dans la bonne humeur et la convivialité.

Concerts, soirées dj, fête foraine, défilé du cortège, corrida et course de vaches landaises, feu d'artifice, tous ces événements ont attiré un public nombreux et intergénérationnel. La Fête de la Rosière a encore une fois tenu ses promesses.

© Michel Campistrau

© Christophe COSTE et Pascal

Marie et son rosier Maxime

© Suzy Vierge

Denise AUGER, rosière 1952
et Jean-Pierre SARPOULET, rosier 1951

© Christophe COSTE et Pascal

Michel DUFRANC aux bras de Marie, rosière 2013 et Léonie, rosière 2012

Retrouvez les photos du week end sur www.labrede-montesquieu.fr et sur la page facebook.com Fetesdelarosierepageofficielle

Remerciements

La Municipalité tient à remercier les bénévoles, les associations, les forains, les sapeurs pompiers, la protection civile, la gendarmerie de Castres, le Centre Routier Départemental, le personnel municipal, la société Aquiter, Sébastien Billard pour la mise à disposition de matériel et les partenaires qui ont tout fait pour que les fêtes de la Rosière 2013 soient une réussite.

© Christophe COSTE et Pascal

Inondations

Au mois de juin, l'importance des précipitations a engendré une montée progressive du ruisseau « le Saucats ». **Les pluies incessantes du 20 juin ont entrainé son débordement et celui de certains fossés et ont provoqué de nombreuses inondations sur la commune.**

Plusieurs quartiers ont été touchés : impasse Fillau, allée des Lettres Persanes, avenue du Château, avenue Charles de Gaulle, avenue du Reys, lotissement du Ginestas, avenue Bellevue notamment.

Parer au plus urgent

Dès le matin, la Municipalité a sollicité l'intervention de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC). Les élus, le personnel municipal et plusieurs bénévoles de la RCSC ont parcouru les quartiers sinistrés pour recenser les problèmes et tenter d'y apporter une solution rapide : signalétique sur la voirie, pose de madriers et apport de sacs de sables (aux services techniques, on distribuait encore des sacs à 22h), tranchées pour évacuer l'eau et sécurisation du mobilier chez les particuliers inondés, curage des fossés à la pelleteuse. Saluons l'initiative locale de l'entreprise Aquiter qui a fourni gracieusement des m3 de sable.

Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle

Par ailleurs, la commune a déposé auprès de Monsieur le préfet une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle. Les services de la préfecture ont cependant signalé que la décision de la commission interministérielle chargée de l'instruction du dossier ne pourrait intervenir avant le mois de septembre.

Eviter de nouvelles inondations

Bien qu'exceptionnelles, ces précipitations révèlent des problèmes auxquels il convient de trouver des solutions. **L'urbanisation de la commune n'est pas seule en cause, le Saucats est un cours d'eau de 4ème catégorie qui ne relève pas du domaine public communal.** Ses berges appartiennent aux propriétaires riverains qui ont la responsabilité d'assurer leur entretien et l'interdiction de rétrécir le lit ou de créer des obstacles à l'écoulement des eaux.

Le Maire de La Brède a toutefois sollicité la Communauté de Communes de Montesquieu, qui détient dans ses statuts une compétence de gestion du bassin versant du Saucats, afin qu'une étude globale des problèmes puissent être réalisée et des mesures concrètes définies en lien avec les propriétaires concernés.

Pour autant, la mauvaise volonté évidente des services de l'État à reconnaître l'urgence de la situation et la lourdeur des procédures pour obtenir les autorisations de travaux dans le cadre d'une réglementation environnementale complexe, laissent présager des difficultés importantes à affronter pour mener à bien le nécessaire programme d'actions.

Opération tranquillité vacances 2013

Contre les cambriolages, ayez les bons reflexes !

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police municipale ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre service de police municipale, à la mairie ou directement à la brigade de gendarmerie de Castres.

Formulaire téléchargeable sur le site www.labrede-montesquieu.fr

© Christophe COSTE et Pascal

A vos agendas...

Fermeture estivale des services municipaux

Accueil de Loisirs « Les Marmottes » : du 5 au 16 août
Espace Jeunes : du 22 juillet au 16 août
CCAS et Pôle emploi : du 12 au 30 août

Les rendez-vous de la rentrée

12èmes Rencontres de la Vie Associative

Samedi 7 septembre, les associations brédoises et la Municipalité vous invitent à découvrir leurs activités sportives, culturelles et caritatives au Parc de l'Espérance de 9h à 14h.

DON du Sang

La prochaine collecte aura lieu le **11 septembre de 9h à 12h et 16h à 19h**, salle Latapie.

Journée du Patrimoine avec « Montesquieu et Nous »

1713, Charles Louis de Secondat devient Baron de La Brède.
Samedi 14 septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine et à l'occasion de cet anniversaire, la Municipalité de La Brède et le Cercle des Amis de Montesquieu évoquent les ancêtres du Philosophe.
Au programme : Mises en scène historiques : Guerre de cent ans, Guerres de religions, les Mousquetaires de Louis XIV (trois troupes de reconstitutions historiques - 80 participants), concert Renaissance en costumes, Prix Littéraire 2013, écrivains en dédicace, causerie, mise en lumière du Château.
Manifestation gratuite - de 14h à 20h30

La Flavescence Dorée

Un fléau pour les viticulteurs

La flavescence dorée est **une maladie de la vigne à l'origine de pertes de récolte importantes, aux conséquences parfois irrémédiables pour la pérennité du vignoble.** La Cicadelle de la flavescence dorée cache bien son jeu. Petit par la taille, cet insecte est vecteur de la maladie de la flavescence dorée. Les dégâts sont graves : ils provoquent un affaiblissement du cep jusqu'à sa mort.

Une lutte obligatoire

Compte tenu de sa propagation explosive et des dégâts occasionnés sur la vigne, **la lutte** contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée **est obligatoire pour tout viticulteur ou pépiniériste.** Cette lutte est régie par arrêté ministériel et complétée par des arrêtés préfectoraux, lesquels organisent la stratégie dans les départements viticoles concernés dont le département de la Gironde.

L'arrêté préfectoral du 14 mai 2013 reconnaît que la commune de La Brède est contaminée par cette maladie et définit les modalités de lutte :

- arrachage et la destruction par le feu des ceps contaminés,
- arrachage et la destruction par le feu de la parcelle entière lorsque plus de 20 % des ceps sont atteints et des vignes abandonnées,
- lutte insecticide contre la cicadelle vectrice.
- utilisation des plants sains, ayant subi un traitement à l'eau chaude ou provenant de zones indemnes de maladies.

Pour être efficace, la lutte doit avant tout être collective

Bien que la lutte contre la flavescence dorée concerne d'abord les viticulteurs, **les particuliers sont aussi concernés et invités à rester vigilants en contrôlant les vignes de leur jardin et en les traitant** (il existe des traitements biologiques).
Des vignes abandonnées peuvent constituer un réservoir de pouvoir infectieux pour les vignobles voisins.
Il est indispensable de les arracher et de les brûler. Enfin, une dernière pratique consiste à brûler les bois de taille de plus de deux ans porteurs d'œufs de cicadelles.
Plus d'informations sur http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree-de-la-vigne

Tribunes Libres

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3 500 habitants.

La Brède Ensemble

Chers brédois, chères brédoises,

Le mois de Juin s'achevant, c'est désormais le temps des congés d'été qui se profilent pour chacune et chacun d'entre vous.
Notre commune de La Brède, elle, ne fera pas de pause estivale en terme d'aménagements et d'équipements, avec notamment les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes qui se poursuivront tout au long de l'été pour une livraison prévue en fin d'année 2013. Citons également l'entretien des espaces verts et des aménagements floraux, ou encore les petits travaux d'embellissement des écoles primaire et maternelle.
De leur coté, les élus de la majorité resteront à votre contact tout l'été, et assureront, par rotation, leur présence sur le terrain, afin de veiller notamment, à d'éventuelles alertes pluviométriques ou caniculaires.
Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes vacances d'été, et vous donnons rendez vous dès le rentrée de septembre.

La Brède aux citoyens

13 communes sur le canton de La Brède, 12 promenades cantonales ! Cette manifestation organisée par l'office du tourisme de Montesquieu en partenariat avec la Communauté de Communes et le SIGM n'aura pas lieu en 2013, la commune de La Brède ayant refusé d'être la 13ème commune accueillant cette promenade.

L'esprit de cet évènement est de développer la cohésion d'un territoire vaste et hétérogène, et de faire découvrir le patrimoine rural constitué à la fois de l'habitat, de monuments, de paysages, d'œuvres d'art...

Notre commune riche de ce patrimoine ne le fera pas partager, c'est dommage !

laplante • www.laplante.fr • Tél.: 05 56 97 15 05

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède
Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication • Photos : Mairie • Impression : Laplante à Mérignac • Tirage à 1900 exemplaires
Document imprimé avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés durablement • Ne pas jeter sur la voie publique • Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1, place Saint-Jean-d'Étampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex • Tél. : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.fr